

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

PUDDING AU GINGEMBRE

1/2 tasse de beurre, 1/2 tasse de mélasse, 1/2 tasse de cassonade, 4 œufs, 1 cuillerée à thé de gingembre, 1 cuillerée à thé de crème de Tartre de Gillett, 1/2 cuillerée à thé de Soda Magique, 1/2 tasse de lait, 2 1/2 tasses de farine. Cuire à la vapeur pendant 1 heure.

Le Bulletin de la Ferme est le seul origime officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

BON A SAVOIR

PUDDING AU SUIF

1 tasse de suif haché fin, 1 tasse de raisins hachés, 1 tasse de mélasse, 1 tasse de lait doux, 3 cuillerées à thé de Poudre à Pâte Magique dans 4 tasses de farine, des épices au goût. Faire cuire à la vapeur pendant 3 heures.

à suivre

Quelques appréciations

Il est intéressant de noter comment on apprécie le rôle de la Coopérative Fédérée, particulièrement lorsque ce sont des producteurs qui expriment leur opinion.

Nous recevions, ces jours derniers, une lettre d'un fabricant de la région du Lac St-Jean. Certains passages de sa lettre méritent d'être reproduits.

"Comme il se fait une grande campagne pour l'achat du fromage, dans le comté du Lac St-Jean, par différentes maisons de commerce, il me fait plaisir de vous dire que nous avons encore préféré la Coopérative, cette année, pour la vente de notre fromage, pour la raison que chez vous nous trouvons le plus haut prix du marché et en plus nous avons le rapport éducatif qui est d'une grande valeur pour nous, fabricants, qui nous aide à améliorer la qualité de notre fromage, qui est notre industrie première dans la province de Québec. Nous devons prêter main forte à la Coopérative, si nous voulons avoir un fromage uniforme sur le marché et bénéficier des plus hauts prix, non seulement dans notre intérêt, mais aussi dans celui de nos patrons."

Un autre fabricant, du district du Bas du Fleuve, nous dit:

"Je vous expédie mon beurre. Vous donnez justice aux fabricants en leur payant les plus hauts prix et en leur permettant, par votre rapport éducatif, de se rendre compte de la qualité de leur beurre et de prendre les mesures voulues pour corriger les défauts qui peuvent se présenter dans leurs produits."

La Coopérative Fédérée n'a pas, comme unique but, de vendre les produits des cultivateurs; elle s'efforce en outre de leur aider à mieux produire.

La classification, les rapports éducatifs, la "Course à la Perfection", ne sont que des moyens pour aider les fabricants à améliorer la qualité de leur beurre et de leur fromage.

La Coopérative envoie un rapport éducatif pour chaque expédition qui lui est faite, en sorte que le fabricant est toujours renseigné sur la qualité des produits qu'il fabrique; il est averti des procédés à adopter pour corriger les défauts qui peuvent diminuer la valeur marchande de son beurre ou de son fromage.

Mais le fabricant n'est pas seul à bénéficier de ces renseignements. Le patron y gagne aussi, car les améliorations qu'apportera le fabricant à la qualité de ses produits lui permettront de faire des remises plus élevées pour le lait ou la crème qu'il transformera en beurre ou en fromage.

Les cultivateurs doivent donc s'intéresser à ce que rapportent les produits de leur fabrique; c'est une protection pour eux que de demander à leur fabricant de prendre part au concours de la "Course à la Perfection". C'est un excellent moyen de se rendre compte des aptitudes de leur fabricant, tout en donnant à ce dernier la chance de se perfectionner dans l'art difficile de faire du bon beurre et du bon fromage. Il n'y a pas de fabricant qui ne puisse apprendre du nouveau dans sa profession. C'est pourquoi la Coopérative a voulu fournir à chacun la possibilité de profiter des conseils et des instructions d'experts, dont la compétence et les connaissances sont reconnues par tous les fabricants de la Province.

L'hon. M. Caron et la Coopération

Les Directeurs de la Coopérative Fédérée expriment leur gratitude à l'hon. M. Caron

Le départ de l'honorable J.-Ed. Caron, du Ministère de l'Agriculture, constitue l'un des événements les plus importants qu'ait connu l'Agriculture québécoise depuis nombre d'années. Les innombrables témoignages d'admiration, de gratitude, de reconnaissance et d'appréciation qui ont été exprimés à cette occasion font bien voir quelle place l'honorable M. Caron s'est acquise dans l'estime de notre population rurale.

L'honorable M. Caron a, plus que tout autre, contribué au succès de la cause agricole dans la province de Québec. Il fut, à vrai dire, l'organisateur de l'Agriculture chez nous; le Ministère, qu'il était appelé à diriger en 1909, il le fonda pratiquement de toute pièce et il réussit à en faire un des mieux organisés du pays, tellement que les autres provinces du Canada ne croyaient pas mieux faire que d'imiter ce qui se faisait ici.

Parmi les plus beaux titres que l'honorable M. Caron ait à la gratitude des cultivateurs de la province de Québec, il n'y en a peut-être

pas qui lui tienne plus au cœur que celui de promoteur de la coopération dans cette province. L'honorable M. Caron a été le pionnier de la coopération chez nous; il en fut le principal instigateur, et c'est à sa demande et sous sa direction que les premières tentatives de coopération furent lancées dans le Québec. C'est grâce à son concours et à ses encouragements, grâce aussi à l'aide financière qu'il a bien voulu accorder à ces organisations, que le mouvement a prospéré et a pris les proportions considérables qui lui ont permis de rendre les services les plus signalés à la classe agricole. L'honorable M. Caron peut, à bon droit, être considéré comme le Père de la Coopération dans la Province de Québec.

Les membres du Bureau de Direction de la Coopérative Fédérée de Québec, au nom de tous les membres de cette vaste organisation, lors de leur récente assemblée du 2 juillet, ont tenu à résumer dans une résolution les sentiments qu'ils ressentaient envers celui qui a rendu possible la réalisation de la puissante société coopérative qu'est devenue la Coopérative Fédérée de Québec.

Pour l'intérêt de nos lecteurs, nous reproduisons cette résolution, de même que les lettres échangées, à cette occasion, par le Secrétaire du Bureau de Direction avec l'honorable M. Caron.

Extrait des minutes de l'assemblée des Directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue au Bureau de la Société à Montréal, le deux juillet 1929.

Québec, le 12 juillet 1929.

Monsieur Joseph Bernier, Notaire,
St-Jean Port Joli,
Comté de L'Islet, Qué.

Mon cher Notaire,

J'ai votre lettre et je vous prie de remercier pour moi votre président et vos Directeurs pour avoir bien voulu apprécier aussi sympathiquement le travail que j'ai pu faire pour la Société Coopérative Fédérée. Je suis touché par les termes de la résolution dont vous m'envoyez copie, laquelle je conserverai parmi mes meilleurs souvenirs.

Il va sans dire que mon intérêt dans votre Société n'a pas diminué. Je suis et suivrai toujours ses progrès avec la plus grande attention. Je suis d'ailleurs l'un de vos actionnaires, et comme tel, j'ai bien l'intention de participer à toutes les délibérations et à toutes les initiatives que les membres de la société prendront pour son plus grand intérêt.

Je souhaite à votre bureau de direction tout l'appui qu'il a droit d'obtenir de la part des pouvoirs publics aussi bien que des cultivateurs de la Province, et je forme le vœu que rien ne se produise pour entraver de quelque manière le merveilleux effort que votre direction fait pour l'avancement de la coopération agricole.

Veillez, mon cher notaire, agréer pour vous-même, pour votre Président ainsi que pour tous les directeurs de votre belle association, l'expression de tous mes remerciements et aussi de ma meilleure amitié.

Votre bien dévoué,

(Signé) JOS.-ED. CARON.

Votre bien dévoué,

(Signé) JOS.-N. BERNIER,

Secrétaire.

Bien que l'honorable M. Caron ne soit plus directement attaché à notre agriculture, il n'en reste pas moins très intéressé à tout ce qui a trait aux questions agricoles de la Province. Sa réponse le fait voir, et ses paroles, lors de la fête que lui faisaient ses anciens employés, disent bien que son cœur est resté avec ceux au bien de qui il a consacré sa vie

(Suite à la page 676)

NOTES

J'entends dire p
"Le cœur, avec
"Un jour, fatal
"Et les anciens

Mais je reste inc
Ma foi! je vivrai
Et n'aurai pas a
Où je ne saurais

Avec les ans plu
L'amour devient
Et nous enlace r
Etreint plus fort

Chaque jour me
Je sens toujours
Et quand, plus t
Je veux t'aimer

Le cultivateur a t
rieur, afin d'être en m
mais en vue de fournir

Le Mérite Scolaire
se réunira au début du
listes de candidats et c
naire, qui représentait
miné, et dès le mois de
la remise de ces décora

Une importante d
ture d'Ottawa ont, par
résisteraient à la rouille
millions chaque année.
Le Dr Grisdale, so
nouvelle ajoute que le
connaître le nom de ce
core une année ou deu
de ce blé pour l'ensem

N'est-il pas vrai q
quoi? Parce qu'ils ne s
les plus gros sont mêlés
frais. Qu'arrive-t-il?
rieure de prix. Il en est
viandes. Le consomm
On ne peut pas s'atter
marchandise mal prépa
pouvons exiger qu'il de
duits de chez nous.

Nouvelles classific
tre de nouveaux régler
céleri et choux de Siam
Les patates seront
No 2, Canada No 3 et
Les onions seront
Le céleri se vendra
Le poids exact de
onions et choux de Siam
Les légumes devro
nouveaux règlements
Nous écrivons à C
nouveaux règlements.

Nos expositions.—
Provinciale de Québec
bre. Nous venons de r
me. Nous y voyons
aux divers concours a
\$30,000 est offert, po
chevaux, bestiaux, mo
féminine, etc. Il y a e
diverses compagnies et
La 31e exposition
Rivières du 17 au 23 a
—particulièrement cel
nombreuses que par le
sûr que le succès de ce
dans le passé.